

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 45

Artikel: Onna misa be bou
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219852>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés au CONTEUR VAUDOIS, pour 1926, recevront ce journal **GRATUITEMENT** dès ce jour au 31 décembre prochain, en s'adressant à l'Administration, 9, Pré-du-Marché, Lausanne.

ENTRE NOUS, VOISINE...

BENTRE nous, Voisine, ne serait-ce point vous qui dans la maison, porteriez, comme on dit, les culottes ?

Pourquoi je vous en blâme ? Eh ! tout simple ment parce que cela n'est point dans l'ordre naturel des choses et que toujours on se trouve mieux de vivre selon ce qui est juste et normal.

Vous savez qu'à l'ordinaire ce n'est guère mon fait de regarder ce qui cuit dans la marmite d'autrui. Mais il est permis, par amitié, de crier « gare » à ses voisins s'il vous apparaît qu'ils font erreur de route. Or, je n'aime pas, ces temps-ci, l'air de votre ménage ! Il y a quelque chose qui cloche, quelque chose de pas à sa place ! C'est hier soir, tenez, que cela me sauta aux yeux. Nous prenions le café autour de la table ronde. Qu'il est donc parfumé et bon, votre café, Voisine, tant justement dosé avec cette crème que seul peut donner le lait de nos vaches ! Là-bas, dans les « palaces » des « pays d'azur et d'or », comme disent ceux des journaux, on n'a que de la « crémlette », pas plus grasse que l'os de mon petit doigt. Et ça se paie, on dit, dans les dix francs et plus la tasse, la tasse de rien. Restons chez nous, Voisine, fières de nos pâturages et de notre belle terre féconde ! Là ! où en étais-je de mon discours ?... Nous prenions donc le café en devisant quand sur un reproche que vous lui fîtes à l'aigre-doux, votre mari demeura coi, tout timide et rabougré ! Sans penser à mal, j'ouvris l'œil et l'oreille. Entre vous deux c'était vous qui jugiez, qui décidiez, qui « j'ordonniez » !

...Voisine, ensemble, souvent, nous avons parlé de la précieuse collaboratrice que peut être pour son mari une femme énergique et intelligente, ce que vous êtes. Mais « collaboratrice » ne signifie pas, loin de là, « accaparer l'autorité ». Il faut, il est urgent, voyez-vous, pour la bonne marche de la maison et de la Société même, que ce soit le chef de famille qui le demeure bien réellement. Et si, par un des hasards mystérieux de la nature l'homme se trouve pétri d'une pâte plus molle que la femme, c'est à celle-ci qu'il appartient de rendre à son compagnon l'autorité, les qualités de force et d'énergie qui lui font défaut. Votre mari n'a peut-être que la faiblesse de trop vous admirer, de vous aimer mal. A vous de l'aider à remonter la pente où doucement il se laisse glisser... au bas de laquelle il n'y aura plus, de part et d'autre, que déception et amertume. Il est indélicat, dites-vous, craintif et trop confiant pour la ruse des autres. Influencez donc sa volonté dans le bon sens, mais laissez-lui la responsabilité de la décision ; consultez-le plus souvent, ayez foi en lui — fut-ce même au prix d'un léger mensonge d'apparence — afin que lui aussi reconquiert cette foi et vous verrez, j'en mettrai ma main

au feu — un beau bonheur, paisible et profond, s'asseoir à votre foyer !
L'Esfeuilleuse.



ONNA MISA BE BOU

L'E oncora onnhistoire à clli giueu de père Segnon, que vo zé de l'autro deçando, et que Fridolin m'a racontâie. A-te que la !

Dein la coumouna de Rebiole — que l'étai onna coumouna de sorta et que lai avai jamé zu fauta de betâ lo syndico ein gadzo po pai lo taupi — eh bin ! dein cllia coumouna l'étai lo père Segnon que l'avâi adî misâ la pe grant'eimpartya dâo boû. Lè z'autro marchand de boû, de pè Lozena, de pè Savegny, de pè lè Mollie, ne lai avant jamé misâ dessus. L'étai dinse et pu l'è bon. Mâ, ne vaitcè-te pas qu'à la derraire misâ lai è vebnâ atant de mondo que po l'einterrâ d'on précaut : dâi Fribordzâi, dâi dzein de la Broûio, dâi Dzorattâi. Sè sant tsapliâ clli boû : à teinta franc ! treint'ion ! treinte-dou ! quaranta ! cinquanta ! et bin mé, tant que vaïant arrevâ lâo brévon. Mâ lo père Segnon étai grindzo qu'on tsin que l'â étai mosu pè on autro. Peinsâ-vo vâi assebin : L'avâi einmandzi po ti lè mimerò et quand l'échue lai étai quasu baillâ, crac, vait-cé ion que mettâi oquie dessus et lo pouro père Segnon pouâve sè panâ. Vo vâide la mena que fasâi. S'étâi accaratî dein lo pâilo à baître, la potta d'avau lai breinnâve et pelounâve à sè demândzi lè get. L'è lo premi coup du cinqtant'an que n'avâi rein pu misâ âi Rebiole. N'arâi pas fallu cresentâ ver li, et lo coienâ, l'arâi tot èclliêtâ. Dein clli moment, ne vaitcè-te pas qu'on dzouveno municipau dit dinse po lo mourgâ, ein fasâi état de dèvesâ âi z'autro :

— Lo boû de sti an n'a min de segnon !

— Tonnerre ! que sè peïnce ein li-mimo, lo père Segnon, sti coup lai vè boutsi lo mor à clli pouinet !

Adan, ie sè lâive, va pè lo cousena, eimpougne la mitra âi caïon et la bete dèvant lè municipau que risant de cein que lâo camerard l'avâi de. L'étai po lâo dere que l'étant ti dâi caïon. L'étant quasu ti po lai chàotâ dessus et quand la niéze l'è einmodâie, on sâ pas quemet sè botse. Mâ lo syndico, que l'étai on coo suti fâ dinse âo père Segnon ein tâi montreit la mitra :

— Accutâde-vâi, père Segnon, l'è la moûda que clli que l'offre dâi baïre lo premi !

L'ant ti rizu tant qu'âo relodzo que l'a âobliâ de fière quat'hâore et la niéze a étâ arrêtâie... et l'è lo carbatî que l'a gagni, po cein que l'avant sâi !
Marc à Louis.

¹ Segnon, branche de sapin prise au nœud.

BOITE AUX LETTRES

A Monsu G., *Lo Sentier*. — Manquerâi pe rein que stasse ! S'on vâo reveni tot crâno et mourî vilhio faut lière lo *Conteu* et lo gardâ quand l'è qu'on l'a. On baille pas la bourlâie à sè z'ami dinse.

EMPLOYÉS DE MAISON

L'ES serviteurs syndiqués ont, par dignité civique, revendiqué le titre d'*Employés de maison*, l'appellation de *Domestiques* leur semblant méprisable.

Vous qu'Employés de Maison Remplace à présent Domestiques, Cela dépasse la raison : Les deux mots restant identiques, On peut (sans jouer au pédant Qui chicane et ratiocine) Affirmer qu'ils ont cependant Même sens et même racine... N'importe !... Il n'est pas moins certain Que ma cuisinière Alphonsine A droit d'ignorer le latin, Même le latin de cuisine...

Ces syndiqués vont remier Donc, leur grand'maman la Servante Et l'ancêtre Palefrenier, Que pour cent mérites on vante... Chacun ou chacune valait Par soi-même dans la carrière, Qu'on les nommât Laquais, Valet, Ou Camériste, ou Chambrière. Scapin sous son esprit moqueur Cachait le dévouement ; Dorine Sentait battre un généreux cœur En son opulente poitrine...

A nos actuelles Toinon (Toinon, ou Julie, ou Gervaise) Si de « Bonne » on donne le nom, La Bonne la trouve mauvaise... Soit !... Désormais abstenons-nous De l'attitude familière Que les cochers et les nounous Acceptaient du temps de Molière. Puisque leur cœur a des raisons Que la raison ne comprend guère, Respectons ces Gens de Maisons Qui font à la raison, la guerre...

Quant à nous, excrès patrons Au cœur sec, aux piètres ménages, Comme autrefois nous connaîtrons L'agrément d'être appelé Singes, Et resterons (vils exploitteurs) Que chacun pèle comme poire) Les obéissants serviteurs De Sa Majesté le Pourboire.

(Le Figaro.) *Hugues Delormes.*

APRES VOUS, MADAME !

L'E problème de la circulation est à l'ordre du jour. Il est particulièrement malaisé à résoudre dans certaines de nos villes vaudoises, Lausanne en particulier, dont la plupart des anciennes artères sont étroites et plus ou moins tortueuses. De plus, les trottoirs, qui sont devenus le principal, sinon le seul refuge du piéton, font défaut ou sont d'une extraordinaire étroitesse.

La chaussée, aujourd'hui, appartient aux véhicules de tous genres et surtout aux véhicules à moteur. On se gare encore aisément d'une voiture, d'un char, traîné par un cheval, à moins que celui-ci ne soit emballé, mais d'une automobile, d'une motocyclette, c'est autre chose.